

## Des données complémentaires pour soutenir les acteurs en petite enfance Territoire du CSSS des Aurores-Boréales

De 2008 à 2010, le territoire des Aurores-Boréales a enregistré une moyenne annuelle de 17 **bébés de petit poids**, c'est-à-dire pesant moins de 2 500 g à la naissance. Cela représente 7,6 % de l'ensemble des naissances.



Les **jeunes mamans de moins de 20 ans** étaient au nombre de 13 en moyenne par année de 2008 à 2010. Elles représentent 5,7 % de l'ensemble des mères de nouveau-nés.

### Les mères bénéficiant du programme SIPPE

Depuis 2010, en moyenne annuellement, 39 nouvelles mères ont reçu des services intégrés en périnatalité et petite enfance pour les familles en contexte de vulnérabilité. Cela correspond à environ 90 % de la population cible de ce programme.

En 2012, le territoire des Aurores-Boréales comptait 1 117 **enfants âgés de moins de 5 ans**, dont 582 garçons et 532 filles.

En 2011, le territoire comptait 955 **familles ayant au moins un enfant âgé de 0 à 5 ans**, dont 845 familles formées de deux parents (89 % des familles) et 105 familles monoparentales (11 % des familles).

En 2011, on a recensé dans le territoire des Aurores-Boréales 105 **enfants âgés de moins de 5 ans** (0 à 4 ans) vivant **dans une famille monoparentale**. Cela correspond à 9 % des enfants de moins de 5 ans.

Au 30 juin 2013, le territoire comptait un total de 569 **Places en CPE/ Garderies/Milieu familial**, financées ou non-financées. Cela inclut les places existantes et celles en réalisation.

Dans la région, de 2011 à 2013, on a constaté qu'en moyenne 72 % des **hommes et 68 % des femmes de 15 à 29 ans occupaient un emploi** (à temps plein ou temps partiel).

Agence de la santé  
et des services  
sociaux de l'Abitibi-  
Témiscamingue

Québec

